

Infos CE et CHSCT 20 juillet

Direction les Batignolles

Après avoir fait durer le suspense, la Direction a enfin annoncé le lieu retenu pour la nouvelle implantation d'AXA CS & MATRIX (et aussi des sociétés sœurs AXA Liabilities Manager, AXA Global P&C, AXA Global Life et une partie du GIE AXA). Il s'agit d'un immeuble flambant neuf baptisé JAVA, situé rue Mstislav Rostropovitch dans le quartier en cours de construction des Batignolles (17e). Sa capacité est de 1550 postes de travail dont 938 prévus pour AXA CS & MATRIX.

D'après la Direction, à qui nous avons demandé une étude d'impact sur les temps de trajet, 70% des salariés auront leur temps de trajet allongé d'environ 10 mn en moyenne par jour. Nous vous invitons à faire votre calcul d'itinéraire personnel en quelques clics via le site de la RATP <https://www.ratp.fr/itineraires> et de nous remonter vos difficultés en cas d'allongement important de votre temps de transport, car des solutions devront être trouvées (télétravail, réduction de temps de travail etc.). L'immeuble est desservi par le métro M13 et le RER C Porte de Clichy et par la SNCF à Pont Cardinet. A proximité, plusieurs lignes de bus. A partir de fin 2018 il sera aussi desservi par le tramway T3 puis à mi-2019 par la ligne M14.

Vos élus UDPA-UNSA ont visité l'immeuble le 24 juillet. L'ensemble paraît spacieux, avec des espaces modernes destinés à la restauration (restaurant d'entreprise d'une capacité de 375 places et cafétéria), auditorium et grande salle de fitness équipée de douches. Les étages sont lumineux et donnent accès à quelques terrasses et plus de 1000 m de coursives. L'ensemble est bien isolé du bruit et des vibrations du côté de l'immeuble qui donne sur les voies SNCF. Le système de ventilation/climatisation est moderne avec des possibilités de réglages fins par les occupants.

Comme nous l'avons déjà annoncé dans nos précédentes communications, il reste encore beaucoup à faire avant le déménagement programmé pendant l'été 2018 : mise en place des nouvelles organisations du travail de type travail agile (comme MATRIX), à étudier service par service. Le travail agile est indissociable du télétravail, de la dématérialisation et d'équipements informatiques performants (portables, doubles écrans, softphonie, wifi ...). Ces études conditionneront l'aménagement des nouveaux locaux. Le CHSCT sera particulièrement attentif à ces sujets.

Vos élus UDPA-UNSA seront également très à l'écoute des annonces de réorganisation prévues par T. Buberl au 4e trimestre 2017, mentionnées dans sa communauté The Way Ahead. A ce jour nous ignorons dans quelle mesure elles peuvent impacter notre UES AXA CS & MATRIX, sa structure juridique et l'emploi.



Quelle gestion de la performance en 2018 ?

Au CE et CHSCT du 20 juillet, la Direction nous a fait part de la décision Groupe de changer d'outil de gestion de la performance. Exit People In qui ne sera plus maintenu à partir de 2018.

Changer d'outil, pourquoi pas ? Mais la Direction en profite pour glisser quelques nouveautés :

- ✚ dans le processus de fixation des objectifs : 4 objectifs de compétences relationnelles au lieu de 2 aujourd'hui, validation du n+1 après la validation du collaborateur, au moins 2 « points d'étape » avant l'évaluation
- ✚ dans l'évaluation, qui devient « globale », avec en option une autoévaluation du salarié et un feedback de collègues.

Cette présentation trop succincte n'a pas convaincu vos élus de l'UDPA-UNSA, qui ont alerté la Direction sur le risque de dérives et d'évaluation « à la tête du client », et ont demandé des précisions en particulier sur la grille d'évaluation et sur le « feedback ». Nous avons rappelé à la Direction qu'il est fondamental, pour les salariés et pour la bonne marche de l'entreprise, de construire la confiance entre manager et managé, et de respecter le principe d'objectivité dans l'évaluation du travail des salariés. En outre, le code du travail est parfaitement clair : un salarié ne peut pas être évalué sur son comportement.

L'UDPA-UNSA ne rendra pas d'avis sur ce nouvel outil sans disposer de l'exhaustivité des informations et sans en avoir débattu en CE et en CHSCT.



Déploiement de Clip Median

Après les Sinistres Aviation, c'est au tour des autres branches d'activité, pour tous les pays, de basculer sur la nouvelle interface Clip Median et de se mettre à la dématérialisation pour fin 2017. Sauf pour l'Auto en France, qui nécessite des développements informatiques spécifiques, pour cette branche le changement d'outil est reporté en 2018. Le retour des sinistres Aviation ayant été très positif, tant du point de vue technique que de l'accompagnement du changement, l'extension aux autres branches et pays s'en inspire largement. L'outil Clip Median est convivial, multi-tâches (systèmes d'onglets) et a déjà été amélioré en termes de rapidité. Un travail approfondi a été mené sur la convergence des données pour l'ensemble des lignes de business.

Environ 120 salariés en France sont concernés. Les formations de 2 jours en présentiel seront organisées en décembre, et dispensées par un prestataire, sous la supervision des équipes de la DOSI. Les procédures sont rédigées en français et en anglais. L'UDPA-UNSA a fait remarquer que le déploiement de ces nouveaux outils, incluant la dématérialisation, est de nature à favoriser le télétravail. La Direction a répondu que le sujet du télétravail serait abordé dans un cadre plus large que celui de Clip Median.

AXA MATRIX à l'heure des comptes ...

Lors de la présentation des comptes d'AXA MATRIX au CE de mai dernier, sa Direction Générale avait envisagé deux effets de levier pour atteindre un retour à l'équilibre, promis pour fin 2017, et combler le déficit global de 3.9 M€ à fin 2016 (4.1 M€ hors filiales) :

- ✚ L'évolution du prix de vente des prestations de MATRIX à AXA CS : les négociations sont toujours en cours ;
- ✚ La baisse des coûts, en particulier sur les déplacements et le remplacement des managers démissionnaires par des promotions internes.

Le bilan prévisionnel à fin juin 2017 ne doit pas refléter la baisse du déficit attendu, car la Direction de Matrix a annoncé fin juin les mesures immédiates suivantes :

- ✚ Arrêt de tout déplacement non lié à une facturation client jusqu'à la fin de l'année ;
- ✚ Gel de toutes les embauches jusqu'à fin juillet.

L'UDPA-UNSA regrette ces deux décisions qui semblent aller bien au-delà des effets de levier annoncés et dont on peut douter de l'efficacité.

Les compétences et le savoir-faire reconnus des équipes d'AXA MATRIX reposent sur un partage et une transmission du savoir technique entre les équipes, qui sont, entre autres, assurés par des formations internes et des séminaires techniques. Le corollaire immédiat du gel des déplacements voulu par la Direction est le gel de toutes les formations prévues à partir de juillet : c'est un sérieux et déplorable coup de frein à l'acquisition de compétences par les ingénieurs.

Vu sur Twitter : édifiant

Lanciaux Jous Emilie
@LanciauxE Directrice RH AXA
Abonné

Carrière : ce qui compte ce n'est pas que le salarié reste "à vie", mais qu'il soit "à fond" tant qu'il est là. www.lesechos-fr.cdn.ampproject.org/c/s/www.lesech...

23:28 - 25 juin 2017

14 Retweets 27 J'aime

Voici la façon dont les salariés d'AXA sont considérés. Qu'on ne nous garde pas « à vie », on peut le comprendre, mais espérons que le Groupe AXA souhaite garder ses salariés « en vie », tellement la multiplication des réorganisations et déménagements et le déploiement de nouvelles façons de travailler soumettent les salariés à des pressions intenses, mettant leur santé en risque.

A méditer également : la demande toujours plus forte de surperformance, sans véritable contrepartie. Nos dirigeants seraient bien inspirés d'y réfléchir ...

En bref En bref En bref En bref En bref En bref En bref En bref En bref En bref En bref En bref En bref

Bilan Social Individuel (BSI)

Malgré un habillage en forme de publicité pour AXA, le nouveau BSI mis à disposition dans Pléiades donne un certain nombre d'indications personnalisées : les différentes catégories de rémunération, les couvertures frais de santé et prévoyance, la retraite ...

Pour toute question, vous pouvez saisir vos représentants du personnel UDPA-UNSA qui les relayeront.

Fiche de paie simplifiée

Simplifiée et plus lisible, oui, mais ... la nouvelle fiche de paie permettra-t-elle de vérifier que nos rémunérations sont justes ? N'hésitez pas à nous solliciter si vous constatez des écarts entre les deux versions ou pour toute autre question concernant ce nouveau bulletin de paie.

TAR reconduit pour un an

L'accord d'adhésion au TAR (Transition Activité Retraite) vient d'être signé par vos délégués UDPA-UNSA. Le TAR existant est reconduit jusqu'au 30 avril 2018. En clair, cela signifie que pour bénéficier de ce dispositif, il faut y rentrer avant le 30 avril 2018, en respectant le délai de prévenance de 2 mois pour les non cadres et 3 mois pour les cadres.

Bonnes vacances à toutes et tous

Notre équipe	Frédéric ABEL	52 29 41	Serge BONTEMPS	57 87 56	Alain BOUQUET	57 81 65
	Ludovic DUCOIN	57 92 07	Marie-Pascale DUVERNOIS	57 95 37	Sylvie PEDRONI	57 92 06
	Michel RIZZO	57 93 13	Christine SORGENFREI	57 93 94	Véronique STOUKY	57 93 98
	Anne-Juliette TILLAY	57 94 29	Xavier TIRACHE	57 94 26	Pourquoi pas vous ?	

